## ASSEMBLÉE NATIONALE

17 novembre 2011

\_\_\_\_\_

# LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2012 (Nouvelle lecture) - (n° 3933)

Commission	
Gouvernement	

### **AMENDEMENT**

N° 56

présenté par
M. Bur, rapporteur
au nom de la commission des affaires sociales
pour les recettes et l'équilibre général
et M. Door

#### ARTICLE 11

Supprimer les alinéas 2 et 3.

#### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Rétablissement du texte adopté par l'Assemblée nationale en première lecture.